

Cfdt:

CHIMIE ÉNERGIE

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

L'ACTION SYNDICALE DE LA FCE-CFDT DANS LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

► Pour la FCE-CFDT, il n'y a pas de développement de services et de création de richesses sans industrie. Il apparaît aujourd'hui que nous sommes face, non pas à une disparition, mais à une transformation profonde de l'industrie. Pour la fédération, la politique industrielle est un axe transverse majeur, comme la politique énergétique.

Il existe de nombreuses initiatives et de nombreux moyens pour suivre ces questions. Une des difficultés est la multitude d'acteurs et la complexité des réseaux à utiliser. Une autre réside dans notre capacité à pouvoir récupérer, analyser et partager les informations émanant des structures syndicales CFDT.

DIS-MOI, C'EST QUOI, L'INDUSTRIE ?

► L'industrie est l'ensemble des activités socio-économiques tournées vers la production en série de biens grâce à la transformation de matières premières, ou de matières ayant déjà subi une ou plusieurs transformations, et à l'exploitation des sources d'énergie. Ainsi, on trouve les industries manufacturières (mécanique, textile, etc.), les industries d'extraction (mines, pétrole, etc.), les industries de biens de consommation, ou encore de biens de production.

ET LA POLITIQUE INDUSTRIELLE ?

► La politique industrielle désigne l'intervention de l'Etat comme aide aux acteurs économiques internes au moyen de subventions, de crédits d'impôts ou d'investissements (par exemple : programme d'investissements d'avenir). L'Etat agit également par le biais de la réglementation et de l'établissement de normes. L'objectif est de soutenir l'innovation, le financement ou l'information des entreprises, la recherche et le développement, et de favoriser la production. Cette politique vise à stabiliser, voire à relancer l'industrie nationale en période de crise, et de conserver ainsi les entreprises dans les territoires.

FEDERATION CHIMIE ENERGIE CFDT

• 47-49, avenue Simon Bolivar • 75950 Paris Cedex 19
• Tél. : 01 56 41 53 00 • Fax : 01 56 41 53 01 • Mail : fce@fce.cfdt.fr
• Site internet : www.fce.cfdt.fr

L'INNOVATION, UN ENJEU MAJEUR POUR LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

Dans nos branches professionnelles, les innovations sont souvent liées aux transitions écologique et énergétique. Elles se portent sur les processus de fabrication, les produits et les services. Voici quelques exemples d'évolutions technologiques et stratégiques identifiées dans nos champs fédéraux :



BRANCHE CAOUTCHOUC

► Les innovations dans l'industrie du caoutchouc sont liées aux enjeux environnementaux, avec la recherche d'alternatives à l'hévéa pour le caoutchouc naturel et, notamment, le caoutchouc biosourcé. La recherche dans ce secteur est associée à celle du secteur automobile, avec les pneus verts pour économiser le carburant, ou les pneus intelligents qui s'adaptent à l'état de la route ou aux conditions météorologiques. Elle se porte aussi sur l'allègement des véhicules, tous les composants et donc tous les sous-traitants des constructeurs.



BRANCHE CHIMIE

► La filière Chimie-Matériaux met l'accent sur le développement et la promotion des produits biosourcés et des produits recyclés, avec l'objectif de doubler le volume des matières premières d'origine végétale dans l'industrie chimique en France d'ici à 2020. Le numérique est aussi au cœur des innovations dans la branche, avec la simulation avancée des procédés, le design de molécules par des technologies de haut débit, et la réalité augmentée appliquée aux sites de production.



BRANCHE INDUSTRIES ÉLECTRIQUES & GAZIÈRES

► Dans les industries électriques et gazières, les axes d'innovation sont orientés vers la transition énergétique : énergies renouvelables, notamment les énergies marines renouvelables (éolien offshore, éolien flottant, hydroliennes, énergie thermique des mers...). Par ailleurs, les différentes utilisations de la biomasse font l'objet de nombreux projets de recherche-développement (méthanisation, injection de biométhane dans le réseau de gaz naturel, procédés pour biocarburants de deuxième génération). Les technologies de stockage de l'énergie, indispensables pour accompagner le développement des ENR intermittentes, font l'objet d'une R&D intense (batteries lithium-ion, stockage par air comprimé, filière hydrogène...). On citera aussi la R&D de la filière nucléaire (réacteurs nucléaires du futur : EPR optimisé, Génération 4 des réacteurs), et les enjeux du traitement des déchets radioactifs.



BRANCHE PAPIER-CARTON

► Dans la branche Papier-Carton, les innovations sont souvent liées aux enjeux environnementaux, avec l'optimisation des ressources naturelles et le recyclage du papier. La recherche sur la cellulose et la chimie verte sont des pistes d'avenir. Les papiers ou les emballages intelligents, souvent liés aux nanotechnologies ou à l'électronique imprimé, sont des exemples d'innovation, comme le papier stoppant les ondes, le papier anti-microbes, et les emballages anti-contrefaçon, ou contrôlant la conservation des produits.



BRANCHE PHARMACIE

► Dans le domaine de la santé, les évolutions se regroupent autour des 3 secteurs : la santé numérique, les dispositifs médicaux et les nouveaux équipements de santé, et les biotechnologies médicales. Le remplacement des gènes à risques pour éviter des maladies futures sont des innovations pour la médecine préventive. La création de nouveaux tissus cellulaires, ou l'apport de nanotechnologies pour cibler les cellules cancéreuses sont aussi des révolutions dans ce secteur. La télémédecine pourrait être une des réponses à la désertification médicale dans certains territoires.



BRANCHE PLASTURGIE

► Le recyclage des plastiques et la valorisation des composites en fin de vie sont toujours des enjeux importants pour la branche Plasturgie. Les processus de fabrication sont des sources d'innovation au sein de ce secteur, avec la fabrication additive ou l'impression 3D. A travers le projet In3D, la Fédération de la Plasturgie et des Composites a élaboré un premier référentiel de compétences liées à l'impression 3D, avec pour objectif d'aider les PME à s'approprier cette technologie.



BRANCHE NAVIGATION DE PLAISANCE

► Les enjeux dans cette branche vont de la construction à la déconstruction jusqu'au recyclage des différents matériaux utilisés. L'innovation dans ce secteur correspond à la conception du navire du futur, propre, économe, sûr, intelligent et recyclable, avec l'utilisation de fibres de lin associées à des polyesters issus de l'amidon du maïs pour les bateaux de plaisance. Pour lutter contre la pollution des navires, et pour trouver des alternatives au fioul lourd, des innovations peuvent être apportées avec, par exemple, le gaz naturel liquéfié (GNL), le carburant raffiné, la propulsion vélique... Il faudra aussi engager des réflexions sur la modernisation des ports.



BRANCHE PÉTROLE

► Pour la branche Pétrole, un des axes d'innovation repose sur la préparation d'agrocarburants à partir de la biomasse (bioraffinerie). Des technologies sont actuellement mises au point pour exploiter les matières celluloseuses telles que le bois, les feuilles et les tiges des plantes, ou celles issues de déchets. A plus long terme, les biocarburants de troisième génération pourraient être produits à partir de microalgues. Un procédé pour produire des carburants marins recyclés à partir de résidus pétroliers maritimes est en phase de mise au point.



BRANCHE VERRE

► Les innovations dans ce secteur sont en partie liées aux enjeux de la transition énergétique avec :

- L'amélioration des performances et de l'efficacité énergétique du verre, notamment pour le bâtiment ;
- L'amélioration des procédés de fabrication verriers, pour réduire la consommation énergétique et favoriser le recyclage ;
- L'allègement du verre, pour réduire la consommation de matières premières ;
- La recherche de nouvelles compositions exemptes de métaux lourds pour la Cristallerie ;
- Les verres « intelligents », dotés de fonctionnalités et de propriétés nouvelles, capables de s'adapter à leur environnement.

QUELLE EST LA PRISE EN CHARGE DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE PAR LA CFDT ?



Notre prise en charge de la politique industrielle doit être conduite à tous les niveaux. L'enjeu est de nous adapter au contexte mouvant de l'industrie afin de mieux remplir notre mission au service de nos adhérent(e)s et des salariés. Les évolutions récentes impliquent de plus en plus de travailler en réseau entre les différents niveaux (Europe, national, Régions et territoires, entreprises). L'objectif est de partager les informations, d'échanger sur les bonnes pratiques et sur nos expériences, d'anticiper les changements, d'accompagner les mutations professionnelles et industrielles, et d'élaborer nos revendications.

A L'ÉCHELON DES ENTREPRISES

► Des leviers existent dans les IRP (CE, CCE, CEE, comité de groupe) des entreprises, avec des consultations sur les orientations stratégiques de l'entreprise et ses conséquences ; la situation économique et financière de l'entreprise ; la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi, afin que les équipes syndicales puissent s'emparer de la politique industrielle. Les élus Cfdt doivent utiliser ces différentes consultations – si besoin avec des experts –, pour analyser les politiques de recherche et d'investissement ayant pour objectif de développer l'outil industriel des entreprises.

A L'ÉCHELON DES RÉGIONS, DES TERRITOIRES ET DES BASSINS D'EMPLOI

► Aujourd'hui, les Régions et les collectivités territoriales sont des acteurs en matière de planification et d'animation de la politique économique, industrielle, énergétique, et de la formation professionnelle. Le territoire apparaît comme pertinent pour gérer et mettre en œuvre la pluralité des solutions techniques qui existent pour anticiper les transitions professionnelles et industrielles. Nous avons notre rôle à jouer sur les politiques régionales de l'emploi et de la formation dans les CREFOP et les COPAREF, mais aussi dans les CESER, dont les ressources et les informations ne sont pas suffisamment exploitées. Il est nécessaire de construire un dialogue social territorial dans lequel les organisations syndicales ont un rôle à jouer.

A L'ÉCHELON NATIONAL

► LA CONFÉDÉRATION

A l'échelon national, à travers sa participation dans les comités de pilotage du CNI et de l'Alliance Industrie du Futur, la Confédération œuvre pour une montée en gamme de l'industrie française, afin de rester compétitive, et pour la sécurisation des parcours professionnels, avec le développement des compétences des salariés. La Confédération, en lien avec quatre fédérations (FGMM, FGA, F3C et FCE), a co-organisé les Ateliers de l'Industrie du Futur et mis en place un groupe Enseignement supérieur et recherche sur les enjeux de l'innovation, de la coopération recherche privée et publique, du transfert de technologie.

► LA FÉDÉRATION

En participant au comité de pilotage et/ou aux groupes de travail des CSF de nos champs (Chimie-Matériaux, Industrie et Technologies de santé, Nucléaire), la fédération exerce un rôle de veille stratégique et économique sur les questions industrielles. Pour cela, elle recueille l'information sur les stratégies et les priorités nationales des pouvoirs publics et des fédérations patronales, sur les financements disponibles, sur les innovations technologiques émergentes... En organisant la session de recherche « Osons l'Industrie », en 2015, et en étant partie prenante des Ateliers de l'Industrie du Futur, la fédération sensibilise les militants sur la nécessité d'anticiper les conséquences des mutations de l'industrie. L'action syndicale se joue aussi dans les branches avec les CPNE, et dans les OPCA.

A L'ÉCHELON EUROPÉEN

► L'action syndicale de la FCE-CFDT peut prendre différentes formes, notamment par des accords de coopération comme ceux passés avec l'organisation syndicale allemande IG BCE et avec la centrale belge CSC BIE, mais aussi par notre implication au sein d'IndustriAll Europe. Un des enjeux pour notre fédération est la création d'un réseau de militants qui siègent dans les CEE.

CONCLUSION

Le lien de plus en plus fort entre industrie et services associés, la transformation numérique, la transition écologique et énergétique, l'innovation, l'émergence de nouveaux modèles économiques comme l'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité ou l'économie collaborative remettent en question la stratégie des entreprises. La politique industrielle recouvre donc énormément de sujets et est un axe transverse majeur au même titre que la politique énergétique pour notre fédération.

Il nous faut renforcer notre travail prospectif avec l'appui d'experts, former nos équipes syndicales aux questions économiques et stratégiques, en particulier les DSC, consolider notre réseau des administrateurs salariés, et amplifier le travail de structuration des liaisons et groupes de nos différentes branches.

Une meilleure connaissance des implantations industrielles participe à renforcer notre représentativité, notre influence, pour peser sur les choix stratégiques, et contribue aussi à augmenter notre développement syndical en créant des liens entre les sections, les syndicats, les liaisons et groupes, la fédération.

Pour la FCE-CFDT, il est nécessaire d'anticiper et d'analyser les conséquences sur la transformation des métiers, la formation et le développement des compétences des salarié(e)s. C'est par la connaissance approfondie de la stratégie des entreprises et par la construction d'une vision propre à la CFDT de leur devenir que passe l'action syndicale.

LEXIQUE

- CE** : Comité d'entreprise
- CCE** : Comité central d'entreprise
- CEE** : Comité d'entreprise européen
- CREFOP** : Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle
- COPAREF** : Conseil paritaire interprofessionnel régional pour l'emploi et la formation
- CESER** : Conseil économique, social et environnemental régional
- CNI** : Conseil national de l'industrie
- CSF** : Comité stratégique de filière
- CPNE** : Commission paritaire nationale de l'emploi
- OPCA** : Organisme paritaire collecteur agréé

